



AVIS

À partir du 1er septembre 2026, une personne non reconnue par un bureau coordonnateur (garde en milieu familial privée) ne pourra offrir dans sa résidence des services de garde à plus de 2 enfants.

**Il est donc important de communiquer avec votre BC.
Il nous fera plaisir de vous informer et de vous accompagner à travers toutes les étapes.**

**PROFITEZ DE L'OFFRE GOUVERNEMENTALE DE 3500\$
À L'OUVERTURE DE VOTRE SERVICE!**

CONTACTEZ-NOUS!

BC Les Pommettes Rouges

450 248-3334

Poste 227 (Nathalie)

Poste 222 (Marie-Claude)

**AU PLAISIR DE FAIRE PARTIE DE NOTRE BELLE
ÉQUIPE!**